

## Séance du Conseil Général de Villars-Epeney du 26 juin 2019

Présidence : M. François Roulier

### Ordre du jour :

- 1° Appel
- 2° Procès-verbal de la séance du 03.12.2018
- 3° Assermentation des nouveaux membres
- 4° Renouvellement du bureau du Conseil Général
- 5° Communications du Président du Conseil
- 6° Préavis N°16 : Comptes 2018
- 7° Préavis N°17 : Arrêté d'imposition 2020-2021
- 8° Préavis N°18 : Rénovation routes et canalisations
- 9° Commission Agenda 2030
- 10° Autres communications de la Municipalité
  - a. Fête villageoise le samedi 24 août
  - b. JOJ 2020 le jeudi 19 septembre
  - c. Jardin du souvenir
  - d. Autres communications
- 11° Interpellation de Max Blauenstein
- 12° Motion de Mary-Claude Gondoux-Céa
- 13° Propositions individuelles et divers

Le Président ouvre la séance à 20.15.

#### 1° APPEL

Sur un total de 33 membres, 19 sont présents, 13 sont excusés et 1 est absent.

#### 2° PROCES-VERBAL

Le Président demande si tous les Conseillers ont bien reçu le PV que ce soit par mail ou par courrier. La réponse est positive par contre M. Lucien Leuthold dit que les municipaux n'en ont quant à eux pas reçu. La secrétaire a pris note et dorénavant, un PV leur sera également envoyé.

Personne n'a de modifications à apporter à ce PV qui est donc adopté.

#### 3° ASSERMENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Deux nouveaux membres sont assermentés. Il s'agit de MM. Hichem Tabka et William Leya

#### 4° RENOUELEMENT DU BUREAU

M. Attila Krüzsely, vice-président, prend la place de François Roulier pour l'élection du Président. Seul candidat à se présenter, **M. François Roulier**, le Président en place, est réélu tacitement.

Pour la vice-présidence, **M. Attila Krüzsely** accepte de continuer à ce poste. Il est lui-aussi réélu.

Comme deuxième vice-président, **M. Yves-Etienne Cornamusaz** accepte d'être candidat. Il est élu à l'unanimité.

Concernant la commission de gestion, **Mlle. Moranne Roulier** accepte d'en être membre, et **Mme. Mary-Claude Gondoux** est d'accord d'être suppléante. Toutes deux sont élues.

#### **5° COMMUNICATIONS DU PRESIDENT**

Le président n'a aucune communication

#### **6° PREAVIS N°16 : COMTES 2018**

A la demande de M. Hichem Tabka, M. Bernard Duthé lit le préavis. Ensuite, la rapporteuse de la commission de gestion Moranne Roulier, lit le rapport qui propose aux membres du Conseil d'accepter les comptes tels que présentés. Aucune question n'étant posée, on passe au vote :

15 pour  
0 contre  
4 abstentions

Les comptes sont donc acceptés et décharge en est donnée au boursier.

#### **7° PREAVIS N°17 : ARRETE D'IMPOSITION 2020-2021.**

Le rapport de la commission de gestion est lu par sa rapporteuse. Il recommande aux membres du Conseil d'accepter ce préavis tel que présenté. Résultats du vote :

16 pour  
0 contre  
3 abstentions

Le préavis n°17 est ainsi accepté

#### **8° : PREAVIS N°18 : RENOVATION DES ROUTES ET DES CANALISATIONS**

Le rapport de la commission de gestion est lu par Mlle. Moranne Roulier. Il conseille aux membres du Conseil de rejeter les deux points tels qu'ils sont présentés. Il reconnaît la nécessité d'effectuer des travaux sur le chemin des Bois, mais estime utile d'évaluer la situation sur l'ensemble des infrastructures routières. Il propose de réétudier ce sujet en regardant la possibilité de profiter de subventions de l'AF et de faire une étude plus globale sur les besoins dans tout le village.

M. Bernard Duthé répond que le chemin des Bois n'étant pas agricole, l'AF n'interviendrait pas à 100% ni même 50% mais tout au plus 30% dans ce cas. Le montant d'une étude AF globale pour le village s'élèverait à 50'000.- (dont 25'000.- pour la commune et les propriétaires des chemins qui desservent des parcelles agricoles et forestières)

Il ajoute qu'en plus, les agriculteurs de la commune doivent être d'accord pour pouvoir recourir à l'AF.

M. Marre Amerigo intervient alors en disant qu'il ne comprend pas pourquoi la Municipalité n'avait jamais répondu à un courrier de l'AF demandant si le village avait besoin de ses services. M. Bernard Duthé répond que la Municipalité n'a pas jugé utile de donner suite à ce courrier puisqu'il y a 5 ans, aucun agriculteur n'a dit avoir besoin de l'AF.

Comme M. François Roulier souhaite lui aussi faire une remarque, le Vice-président le remplace au bureau. François Roulier adhère à l'idée qu'une étude AF soit réalisée pour toute la commune, en argumentant qu'elle pourrait également être déductible de la péréquation. Il précise que les travaux à effectuer selon les résultats de l'étude (dont le montant pourrait s'élever de 400'000 à un million) pourraient se faire par étape et pas

du tout nécessairement en une seule fois, pour que finalement, tout soit en ordre pour au moins 50 ans. Il ajoute que ce serait du coup une opportunité de faire cette étude dans le cadre du projet de l'Epena.

Avant de donner la parole aux membres du Conseil, M. Attila Krüzsely propose à la Municipalité de répondre. M. Bernard Duthé dit que le prix estimé pour les travaux sur le chemin des Bois est pris en compte par la péréquation pour les 2/3 vu qu'il dépasse le seuil de 8pts d'impôts. Il se demande quel pourrait être le gain si l'AF intervenait. Il faudrait faire des calculs.

M. Ferdinand Cornamusaz précise que les lampes LED du village n'ont pas été prise en compte dans la péréquation. Il ajoute que pour lui, le chemin des Bois n'est pas une priorité et que d'autres chemins sont plus mal en point.

Le Vice-Président demande s'il serait possible d'obtenir une comparaison entre les deux variantes présentées dans le préavis et une intervention de l'AF ? Pour M. Duthé, le problème serait qu'une étude AF serait aussi très longue.

M. Hichem Tabka pense qu'aux vus de l'argent des impôts, la commune a de quoi faire faire une étude globale qui serait valable pour remettre en ordre la totalité des infrastructures

Selon M. François Roulier, de nombreux chemins communaux n'ont jamais été révisés. De plus, à cause des problèmes d'érosion actuels, les municipalités vont être obligées de faire des travaux, et à leurs frais.

M. Michel Cornamusaz dit que selon lui les agriculteurs sont d'accord pour faire le global, sans quoi ça ne va pas aller. L'idée est de remettre ensuite tous ces chemins à la commune.

Mme Péri Handschin se plaint que tout est flou maintenant.

M. Attila Krüzsely rappelle qu'à priori la majorité des habitants est d'accord pour refaire le chemin des Bois ainsi que d'autres chemins du village. Il résume la situation en disant qu'il y a d'une part :

-un préavis relativement clair avec deux variantes, qui permettrait d'aller de l'avant assez rapidement, en profitant de la péréquation financière.

Et d'autre part :

- un rapport de la commission qui propose de faire une étude AF avec une vision plus globale pour la commune.

M. Ferdinand Cornamusaz prend la parole pour dire qu'il a été surpris quand il a appris que des travaux allaient être faits sur le chemin des Bois car ce n'est pas celui qui est le plus mal en point ! Il se demande pourquoi les drainages des eaux sur ce chemin ne fonctionnent pas assez. M. Bernard Duthé intervient pour dire que c'est le drainage des eaux superficielles sur la route qui fonctionne mal et qui va être amélioré et non pas le drainage des eaux souterraines. Il ajoute que dans le budget de la variante partielle est compris le changement de la canalisation uniquement et dans la totale, il y a en plus le changement de la pente.

M. Max Blauenstein se manifeste en disant qu'il est dommage que cette assemblée doive se prononcer sur un projet qui n'a pas l'air d'être vraiment étayé et que cela lui est désagréable.

Le Vice-Président propose d'arrêter les discussions qui tournent en rond et de passer maintenant au vote sur le préavis N°18. On obtient :

4 pour

8 contre

7 abstentions

Le préavis est donc refusé. Suite à cela, M. Attila Krüzsely propose aux membres du Conseil de se prononcer sur le renvoi du dossier à la Municipalité pour qu'elle fasse une étude plus approfondie avec l'AF. Résultats des votes :

6 pour

1 contre

12 abstentions

La Municipalité est donc mandatée pour faire une nouvelle étude en faisant intervenir l'AF.

Le Président M. François Roulier reprend sa place au bureau et propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

### **9° COMMISSION AGENDA 2030**

M. Lucien Leuthold entre en matière en parlant du climat actuel dans lequel la population interpelle les politiques pour les amener à entreprendre des actions positives pour le bien-être de tous. L'idée de la Municipalité est ici de créer une commission chargée de proposer des mesures de toute nature pour rendre la vie du village plus agréable.

M. Max Blauenstein est d'avis qu'il est inutile de mettre sur pied une commission de ce type pour un village aussi petit que le nôtre.

M. Willy Leya intervient quant à lui pour se plaindre du fait que la Municipalité n'ait pas trouvé mieux que de poser vers l'abri-bus la poubelle que lui-même avait mis à la déchetterie au lieu de mettre une poubelle digne de ce nom avec sachets pour chien.

Plusieurs membres du Conseil prennent la parole pour tenter de dire ce qu'il faudrait faire pour améliorer la déchetterie, mais le constat final est que certaines personnes sont de vrais cochons et qu'il est difficile de régler ce problème tant que les gens ne sont pas éduqués.

Mme. Mary-Claude Gondoux se dit qu'une boîte à idée pourrait être une alternative à une commission.

Suite à ces diverses interventions, les membres du Conseil passent au vote :

7 sont pour la création d'une commission

6 contre

6 abstentions

Une commission sera donc créée. Le Président propose donc à la Municipalité de mettre sur pied cette commission dont les membres soumettront leurs idées aux Conseillers que ce soit par l'intermédiaire de la Municipalité et d'un préavis ou par une interpellation.

M. Bernard Duthé intervient pour informer ceux que cela intéresse que la pose de panneaux solaires nécessite juste l'envoi du formulaire à la commune qui n'a normalement pas le droit de refuser sauf dans certains cas selon l'avis du Patrimoine. Il promet de mettre sur le site de la commune et le formulaire et la liste des bâtiments qui devront faire une enquête et ceux qui en seront dispensés dès que le Patrimoine les lui aura fait parvenir.

### **10° COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE**

- a. M. Julien Leuthold annonce qu'il y aura une fête villageoise organisée le 24 août 2019
- b. Il dit qu'il y aura la cérémonie d'ouverture des JOJ 2020 au stade Coubertain le 19 septembre 2019 à laquelle participeront un délégué de la Municipalité et deux

jeunes du village. Puis à 18h15, il y aura un hissage de drapeau sur le bâtiment communal, suivi d'une soirée jeux de société à Clar Chanay.

- c. Il confirme l'installation d'un jardin du souvenir au cimetièere. Il ajoute qu'ils sont en discussion pour ajouter une plaque sur le mur ou des plaquettes nominatives sur les disques de granit.

M. François Roulier demande ce que dit le règlement concernant la durée des tombes cinéraires. Il lui est répondu qu'elle est de 30 ans.

La question suivante est ensuite posée aux membres du Conseil: -faut-il pouvoir mettre des plaques commémoratives pour le défunt? 8 membres du Conseil souhaitent qu'il y ait cette possibilité, 1 est contre et 10 s'abstiennent de prendre position. La Municipalité va donc faire en sorte d'offrir la possibilité de faire une inscription commémorative.

- d. Le syndic, M. Michel Cornamusaz annonce que les communes de Pomy/ Cuarny/ Cronay/Ursins et Orzens ont accepté de participer aux frais de l'assainissement du Stand de tir de Cronay. Villars-Epeney devrait payer environ 6'000.- Le Président répond que puisque cela entre dans la compétence de la Municipalité, elle peut sans autre payer sa participation à cet assainissement.

### **11° INTERPELLATION DE M. MAX BLAUENSTEIN**

Dans sa lettre adressée à la commune, Monsieur Blauenstein souhaite juste donner son avis sur la commission qui a été mise en place pour la décoration du village. D'après lui, cette dernière est inutile. Il ne voit pas non plus pourquoi ce serait à la commune de payer pour cette décoration alors qu'il suffirait à chaque villageois de faire en sorte d'embellir son village.

### **12° MOTION DE MARY-CLAUDE GONDOUX-CEA**

Dans sa motion, Madame Gondoux fait remarquer que le règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions date de 1998. Elle se demande s'il ne serait pas temps de le renouveler.

M. Bernard Duthé répond que cela ne serait certainement pas inutile. Par contre, cela prendra du temps, vraisemblablement environ 2ans.

On passe au vote pour l'acceptation de la motion :

10 pour  
1 contre  
8 abstentions

Suite à ce résultat positif, les membres du Conseil doivent se prononcer sur la manière de la traiter : soit c'est une commission qui étudie le projet de modification de ce règlement communal, soit c'est la Municipalité, soit ce sont les deux ensembles. Le Président demande aux membres du Conseil de se prononcer tout d'abord sur cette dernière solution.

11 sont pour  
0 contre  
8 abstentions

La Municipalité va faire un premier projet, revenir devant le Conseil et créer une commission.

### **13° PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS**

M. Attila Krüzsely fait remarquer que les grilles du chemin des Bois déborde. M. Bernard Duthé répond qu'il va mandater Cand Landy pour régler ce problème.

Mme. Nathalie L'Her propose de faire parvenir et les convocations aux Conseil général et les PV des séances par mail et non plus sur papier, sauf évidemment pour les personnes qui n'ont pas d'adresse électronique. Les Conseillers votent sur ce sujet et acceptent la proposition à l'unanimité. Le PV, spécifié comme provisoire, pourra également être mis sur le site.

M. François Roulier revient sur l'interpellation de Mme. Corinne Roulier qui proposait de nommer 5 municipaux plutôt que 3. La réflexion de la Municipalité devrait être soumise au Conseil Général au mois de décembre au plus tard.

Finalement, M. Attila Krüzsely demande s'il n'est pas possible de fixer les séances du Conseil 6 mois à l'avance. Il lui est répondu qu'il est possible d'essayer, mais que cela risque d'être compliqué.

Le Président clôt la séance à 22h05.

Le Président

La secrétaire